



# Meurchin Notre Ville

Les enfants du Conseil Municipal Jeunesse mettent en place une COLLECTE en FAVEUR de L'UKRAINE ce SAMEDI 5 MARS sur la place de 9H à 13H. Vous trouverez plus d'informations des besoins identifiés sur les différents médias de Meurchin.

Mars 2022

n°493

D'autres collectes seront ensuite organisées, là aussi nous vous informerons via les autres moyens de communication. Le site internet de Meurchin vous renseigne sur les besoins de première nécessité demandés par l'ambassade de France. Le Conseil Municipal Jeunesse vous remercie pour votre participation.



Et pendant que les enfants s'amuse...



Au Centre de Loisirs, de la patinoire à Koh-Lanta, il n'y a qu'un pas !..



...le Personnel Communal travaille !!

Prochain dépôt de gerbes au Monument aux morts le 19 mars 2022. La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu, comme chaque année le 19 mars au monument aux morts à 10h.

Les Anciens Combattants comptent sur votre présence.



Le Conseil Municipal se tiendra le lundi 7 mars 2022 à 19h à la salle des Fêtes de Meurchin.

Ouvert au public, masques et gestes barrière obligatoires. Il sera retransmis en direct sur Youtube Mairie de Meurchin : <https://www.youtube.com>

Notre Marché du Samedi Matin de 8h30 à 12h30.



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE



RESPECTEZ UNE DISTANCE D'1 METRE



RESPECTEZ LA DISTANCIATION PHYSIQUE



ENSEMBLE, RESPECTONS CES RÈGLES. Pour se protéger et protéger les autres, nous sommes tous responsables.

Respect des gestes barrières !!!



L'église Saint-Pierre de Meurchin est ouverte à tous, les samedis de 10h30 à 11h30

## PROGRAMME DES ACTIONS A VENIR



### ÉCOLE DE MUSIQUE : «Auditions des élèves»

Salle Multifonctions de l'Artchipel

- Vendredi 18 mars : Classe de piano
- Vendredi 25 mars : Classes de flûtes/clarinettes/saxophones
- Vendredi 1<sup>er</sup> avril : Classes des cuivres et des percussions
- Vendredi 8 avril : Classes des guitares et atelier de musiques actuelles

### MÉDIATHÈQUE : «L'HEURE DU CONTE»

Lecture d'albums jeunesse pour les enfants à partir de 3 ans.  
Accès libre.

Prochaine lecture: le Mercredi 16 mars 2022 à 16h.

Au programme: Les contes de fées défaits !!» tout un programme, en effet !!  
Découverte des contes et de leurs héros... tels que nous ne les connaissons pas !!!



### RENCONTRE avec l'illustratrice Odile SANTI

Dans le cadre du salon du Livre de la Jeunesse de Douai, la ville est heureuse d'accueillir Odile SANTI, illustratrice jeunesse, le lundi 21 mars à la Médiathèque, pour une rencontre avec 2 classes de l'école maternelle Les TAMARIS.

Après des études aux arts décoratifs de Strasbourg, Odile Santi fait le choix de devenir illustratrice.

Elle collabore auprès de plusieurs maisons d'éditions pour des ouvrages collectifs ou personnels. Son livre « Les yeux verts » écrit par son amie Li Lamarre est paru aux éditions Courtes et Longues, met en scène des images colorées et épurées en hommage à l'esthétique des estampes japonaises qu'elle affectionne particulièrement. Parallèlement, elle partage son intérêt du dessin et de la couleur dans les cours et les stages qu'elle dispense auprès de différents publics.



## Une bonne nouvelle pour Meurchin !



Suite à une baisse d'effectifs, l'école « Les Platanes » était menacée par la fermeture d'une classe. Les instances académiques ont décidé de maintenir cette classe. Les projets de la Municipalité concernant la création de logements ont du peser dans ce choix. Une classe qui reste ouverte, c'est une très bonne nouvelle pour les enfants, pour les enseignants et pour la ville.

## Prochain Don du Sang à Meurchin le Lundi 21 mars 2022

De 14h à 19h salle de la Mairie, place Jean-Jaurès.

La collecte de sang continue sur rendez-vous.

Pour obtenir plus d'informations  
et vous inscrire pour le prochain don

suivez ce lien : <http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



# Edito

Vent de colère, vent de panique, vent debout !

Chers Meurchinoises, Chers Meurchinois,

En ce vendredi ensoleillé, c'est dans un esprit empreint d'émotions en tous genres que je m'adresse à vous.

Des épisodes de tempêtes ont touché notre Région tout comme notre commune entre le 16 février et le 22 février. La plus violente fut EUNICE qui a montré toute son intensité dans la journée du vendredi, faisant voler en éclats quelques toitures ou déracinant quelques arbres sur notre ville. Fort heureusement, les dégâts ne sont que matériels, aucune victime humaine n'est à déplorer à Meurchin, ce qui ne fut malheureusement pas le cas sur d'autres territoires. En dehors de ces phénomènes météorologiques qui sont de plus en plus fréquents et qui nous rappellent qu'il nous faut agir quotidiennement par des gestes simples pour préserver notre Planète, c'est ensuite une interminable attente qui s'annonce pour certains d'entre nous. Les réparations pourraient prendre du temps tant nous couvreurs locaux sont très sollicités. Je les remercie pour avoir su répondre de manière très réactive suite à nos sollicitations et ainsi avoir pu rassurer quelques habitants déboussolés. Je salue par la même occasion les services de la mairie (administratif, accueil, technique, environnement, jeunesse) pour avoir pris le temps d'écouter des habitants paniqués devant la violence des événements, remonté les informations auprès des services technique et environnement lesquels ont mis en sécurité voiries et bâtiments publics. Enfin notre service

jeunesse a su rassurer les enfants des centres de loisirs et les mettre en sécurité. Je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les sapeurs pompiers volontaires et professionnels des casernes de Harnes et Lens qui sont intervenus sur notre commune jusque tard dans la soirée.



Alors que la Région ramasse depuis quelques jours les déchets déposés par ces vents violents, alors que nos services communaux tentent de nettoyer les plaies, sur la scène internationale, des images que nous redoutions ces dernières semaines apparaissent sur nos écrans. Lors de l'Assemblée Générale des Anciens Combattants, cette vision d'une guerre déclenchée par la Russie m'était apparue comme une certitude. C'est maintenant une réalité bien triste et nous ne pouvons que soutenir les Ukrainiens qui sont durement touchés par les bombes et missiles lancés de Russie. En à peine 24 heures, près de 140 personnes ont perdu la vie et environ 300 personnes sont blessées.

La météo est au beau fixe pour ces prochains jours sur notre Région. Le ciel s'est soudainement obscurci sur la scène politique et internationale.

Frédéric ALLOÏ

## À Meurchin, la communication municipale s'étoffe !

S'y ajoutera d'ici quelques jours, notre page facebook Meurchin officielle !!



Comme nous nous étions engagés lors de la campagne électorale, nous avons entièrement revu la communication municipale.

Mise à jour complète et régulière du site internet

Evolution et redynamisation du journal municipal "Notre ville"

**NOUVEAU** : mise en service du service "Panneau Pocket" afin de recevoir les alertes urgentes sur votre téléphone.

**NOUVEAU** : chaîne "YouTube" avec retransmission en direct des conseils municipaux.

Et encore une **NOUVEAUTÉ**, La page Facebook officielle de la Ville de Meurchin !

### Retrouvez la commune de MEURCHIN sur Facebook !

Afin de faciliter le suivi des informations municipales et l'actualité de la commune, la Page Facebook officielle de Meurchin a été lancée le 1<sup>er</sup> Mars 2022.

Pour une navigation agréable, des règles de bonnes conduites et une Charte d'utilisation ont été créées.

La page Facebook officielle de Meurchin est un espace ouvert à tous. Il nous permettra aussi de vous informer au plus vite de tout évènement. Il sera complémentaire des autres moyens de communication : Plus aucune excuse de ne pas avoir une information et la bonne, l'officielle !



MEURCHIN Notre Ville N°493 - Mars 2022 - Mensuel d'information

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean-Jaurès - 62410 - Tél. 03.21.74.08.13 - Fondateur : Augustin LESCOUF

Directeur de publication : Frédéric ALLOÏ, Maire - Rédacteur en chef : Frédéric ALLOÏ - Rédaction et photos : Brigitte MARTIN

Impression : Imprimerie HECHTER - Vendin-les-Béthune

# Retour en images au Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs n'a pas manqué d'idées cette fois encore. Les répercussions du COVID n'ont pas permis d'accueillir beaucoup d'enfants. Malgré cela, les activités ont été très variées.

Nous avons eu les p'tits vélos, de l'aventure avec Koh Lanta sans oublier le challenge Top Chef de la MDAJ et la Zumba kids pour terminer ces vacances. Vous pourrez retrouver toutes ces activités sur le site de la ville : [www.meurchin.fr](http://www.meurchin.fr) dans votre onglet "reportages". Bonne navigation !!



## La période des vacances est aussi synonyme de travaux !

Des travaux qui pèsent lourd dans le budget de la commune. Pour votre information, les travaux de peinture concernant l'école primaire Les Platanes auront nécessité plus de 1300 €, ceux de l'école maternelle Les Tamaris, près de 600 € et ceux de la rénovation de l'église Saint-Pierre plus de 2000 €. En 3 ans, l'intérieur de l'école maternelle devrait être refait à fond.

Notre église Saint-Pierre restée fermée quelques années a pu rouvrir ses portes. Elle avait bien besoin d'un bon coup de pinceau ! Quel changement !



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune dans les onglets "INFOS/ACTUS" "REPORTAGES" etc...



### Assemblée Générale des Anciens Combattants

Elle s'est tenue le samedi 29 janvier, présidée par M Joseph Courtin qui a fait observer une minute de silence en hommage aux adhérents décédés dans l'année.

Le Président a accueilli Frédéric Alloï, Maire de Meurchin, ses adjoints et conseillers, M. Jean-Claude Tonnerre, président des ACPG/CATM-TOE de l'arrondissement de Lens et Messieurs et Mesdames les présidents d'associations et les adhérents.



Le Président a expliqué les bienfaits de son association malgré les difficultés rencontrées cette année, dues au COVID. Il a félicité son comité pour la bonne ambiance et la bonne volonté pour le travail effectué.

Il a aussi remercié la municipalité pour l'aide apportée et le prêt des salles.

Chaque adhérent a reçu un colis et 675 € d'aide aux adhérents malades ont été distribués ce jour-là. Un service d'aide qui n'est pas négligeable. Monsieur le président remercie les donateurs qui ont participé à l'action de solidarité des calendriers.

Monsieur Joseph Courtin souhaiterait plus de présences lors des dépôts de gerbes au monument aux morts de manière à remplacer la participation des camarades disparus. L'assemblée s'est clôturée sans changement de bureau. Le verre de l'amitié fut offert par la municipalité.

### Après l'assemblée générale qui a eu lieu en février, l'UCAM vous fait part de son nouveau bureau.



Présidente : Belmonte Stéphanie (Bel'cuisine)  
Vice-Président : Aelters Michel (Candy Shop)  
Trésorière : Platel Claudine (Yalis et Yonis)  
Vice-trésorier : Hubert Arold (Kiosque à Pizzas)  
Secrétaire : Véronique Garot (auto-école Garot)  
Vice-secrétaire : Montagne Ludovic (Sound Evènement)



Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Cécile Brian (Les soins Ô Naturel) et Ludovic Archery (Flanders Archery)

Nous vous informons que les commerçants et artisans Meurchinois qui souhaitent nous rejoindre peuvent le faire jusqu'au 15 mars en se rapprochant de l'un des membres du bureau.

Suivez-nous sur notre page facebook UCAM meurchin

### Assemblée Générale des Céciliennes de Meurchin - Danse de Spectacles

Le 19 janvier 2022 avait lieu l'assemblée générale de l'association en présence de Monsieur le Maire, de ses adjoints et des parents des jeunes danseuses.

Après 29 années de vice-présidence puis 12 années de présidence Madame Edwige Reynaert a quitté la société ainsi que Madame Caroline Robert Reynaert, dans la société depuis 43 années, terminant son parcours en tant que chorégraphe et directrice artistique. L'association les remercie vivement pour leur investissement durant toutes ces années.

Un nouveau bureau a été élu : M. Martin Gilles, Président - Mme Cathy Cordelois-Degorre, Vice-présidente - Mme Dancoïsne Maryline, Secrétaire - Mme Demars Emeline, Trésorière - Mme Meslard Coralie, Trésorière adjointe.

M. Frédéric Alloï, maire de Meurchin a été nommé président d'honneur ainsi que Mme Reynaert Edwige présidente d'honneur en remerciement de son parcours exceptionnel dans la société. Mme Cathy Cordelois Degorre devient directrice artistique, secondée par Mmes Meslard Coralie, Demars Emeline et Billet Kloé.

L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié, la tombola (merci aux commerçants) et la remise de bouquets de fleurs aux responsables.

Renseignements : lesceciliennesmeurchin@gmail.com et inscription chaque mercredi lors des répétitions salle des Fêtes ou de la Mairie de 18h à 19h.



### REPAS DU Club 3<sup>ème</sup> Printemps

le jeudi 7 avril 2022 à 12h à la salle de la Mairie

Ouvert à tous

ouverture des portes à 11h30

renseignements et inscriptions :

06.81.54.93.99 et 06.89.14.12.14

### Le club 3<sup>ème</sup> Printemps organise son PREMIER LOTO

Le dimanche 27 mars 2022 à la salle des Fêtes.

Début des jeux à 15h00.

Pensez à réserver

au 06.82.71.74.73 ou au 06.81.54.93.9.

Ils comptent sur votre présence.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune dans les onglets " INFOS/ACTUS " "REPORTAGES" etc...



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le coût de la gestion des déchets ménagers :

Chaque personne en France produit en moyenne 546 Kg de déchets par an. Le coût de la gestion des déchets ménagers, pour les prestations de collecte, de traitement et de gestion des déchèteries représente environ 30 millions d'euros par an pour la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (soit environ 25% du budget global).

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payé entre autre par les habitants, finance seulement 30% de ce coût. Pour compenser cette perte, la CALL est obligée de revoir l'ensemble des services de collecte afin de limiter l'augmentation de la TEOM.



**Ensemble, soyons magiques !** > 18, 19 et 20 mars  
participez au nettoyage de la Nature !

Hauts-de-France PROPRES  
#hdfpropres

N'oubliez pas notre action à Meurchin :  
Rendez-vous : 9h30 le 19 mars place Jean-Jaurès  
pour "un nettoyage ensemble de notre belle nature".  
Venez nombreux.  
Les associations "La Sauvagine" et "Communal Chasse"  
s'associent à la municipalité pour l'organisation  
des « Hauts de France propres » sur notre commune.

**NOUVEAU A MEURCHIN !!!**

**LES 2 SEMAINES VERTES** POUR APPRENDRE A VIVRE AUTREMENT

DU 04 AU 15 AVRIL 2022

retrouvez-nous sur la page facebook [semainesvertesmeurchin](https://www.facebook.com/semainesvertesmeurchin)



**RAPPEL :** Conférence du Docteur WYCHOWSKI, chercheur au CNRS, pour des informations sur les vaccins et l'ARN messenger, le mardi 8 mars à 14h15, salle de la Mairie. Mesures sanitaires en vigueur à cette date. Ouvert à tous.  
Séances de sophrologie 14 et 28 mars de 18h30 à 19h30.  
Le 15 mars à 14h15 : séance de code de la route avec les policiers municipaux.

### AGIR POUR NOTRE VILLE :

Nous apprécions l'édito de m. le maire dans le N.V. de février, se désolant de la situation que nous vivons dus à la Covid, une précision s'impose, il a été nécessaire que notre groupe intervienne auprès de l'adjoint délégué au sujet des cas exponentiels de Covid chez les écoliers de notre commune, des classes fermées.. Où était donc la majorité, absente dans son ensemble, ignorant la situation, personne à la sortie des écoles? Pour preuve, des parents d'élèves nous ont contactés. Les vacances de février, les places limitées pour les enfants au sein du S.M.J, pourquoi cette restriction ? cette mise en place de la liste de personnel prioritaire alors que les communes voisines ne l'appliquent plus. Suite à l'article de notre groupe parut en Décembre dans la voix du Nord la lettre au Père Noël l'appel a été entendu et surtout lu, nous avons le plaisir de vous annoncer la venue d'un médecin généraliste, nous lui souhaitons la bienvenue.

Tél 06 85 54 80 93 - <https://www.facebook.com/agirpournotrevillemeurchin>

### GROUPE DE LARGE UNION EXPÉRIENCE ET RENOUVEAU :

La presse locale a cette faculté de pouvoir relayer l'information de manière rapide et sur un réseau étendu. C'est en ce sens que nous avons répondu fin d'année dernière à la sollicitation de notre correspondante locale au sujet de la désertification médicale. Nous nous réjouissons de cette issue positive pour laquelle chacun a contribué à son niveau. Des élus d'opposition peuvent être de formidables lanceurs d'alerte mais encore faut-il que la majorité en place se saisisse des dossiers. Cette presse locale a toujours fait son travail d'information : souvenons-nous, il y a presque cinq ans, notre ville apparaissait dans le classement des carrefours les plus dangereux. Ces deux informations n'ont pas été traitées de la même manière par les municipalités en place alors qu'il y avait urgence à agir. Le premier problème a été réglé en quelques semaines par la bonne volonté des différents acteurs concernés. Le second problème a été gentiment laissé à notre équipe en place. Sur la question du nombre croissant de cas positifs au sein des écoles, il s'agit de la résultante des protocoles sanitaires en place par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il n'appartenait en rien à la collectivité de fermer les écoles, sauf si la sécurité des enfants avait été remise en cause, en raison par exemple de l'absence des agents communaux. La présence de l'Adjoint aux Affaires scolaires auprès du corps enseignant et du Service Jeunesse a donc permis la continuité de l'école. Et comment nous reprocher dans une même phrase de limiter les contacts entre enfants tout en soulignant le caractère exponentiel du nombre de cas positifs ? Devions-nous risquer toute contamination de nos agents du Service Jeunesse et ainsi de ne pas compter sur leur présence pour la rentrée scolaire ? Il appartient ici à la collectivité, en sa qualité d'employeur, de protéger ses agents.



Louisa BOULART et sa famille vous remercient très sincèrement des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Monsieur Stéphane BOULART





**Tu veux passer le Bafa ?**  
C'est l'un des moyens de travailler. Ouvre l'œil !



**Pas-de-Calais**  
Le Département Jeunesse

**150 EUROS** en exterritorialité ou en itinérance  
**200 EUROS** en itinérance

**Pour FINANCER VOTRE BAFA**

→ Pour qui ?  
LES JEUNES DU PAS-DE-CALAIS  
AGÉS DE 17 À 25 ANS

→ Comment ?  
SUR LE SITE  
[jeunesdu62.fr](http://jeunesdu62.fr)  
selon la loi de la Jeunesse

## Vous voulez travailler à l'encadrement des enfants ou ados pendant les vacances d'été ?

Dès 17 ans, passez votre BAFA !!!

Le **B.A.F.A.** est le **B**revet d'**A**ptitude aux **F**onctions d'**A**nimateur de centre de vacances et de loisirs. Il est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents en accueil périscolaire ou en centre de vacances et de loisirs.

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum)
  - un stage pratique, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
  - une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.
- Vous pouvez obtenir une aide de la CAF et du département du Pas-de-Calais.  
La Caisse d'Allocations Familiales finance entre 90 € et 106 €.

## Le PASS CULTURE, qu'est-ce que c'est ? Et comment en profiter ?



Ce dispositif fait partie des aides en faveur de la culture. Créé à l'initiative du Ministère de la Culture, cet outil numérique gratuit vise à faciliter l'accès aux sorties et biens culturels pour les jeunes.

Matérialisé sous la forme d'une application mobile, le Pass permet de connaître et d'accéder à l'offre culturelle autour de soi en quelques clics. Cette somme pourra être dépensée dans de nombreuses offres disponibles et réservables directement sur l'application (concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

### Pour les élèves de 15, 16 et 17 ans :

Tous les jeunes de 15 à 17 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc.

Une part individuelle sera disponible sur l'application mobile Pass culture après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits seront versés en fonction de l'âge : 20€ pour les jeunes de 15 ans et 30€ pour les jeunes de 16 à 17 ans.

### 4 étapes pour accéder au dispositif :

- Télécharger l'application pass Culture
- Se munir de ses identifiants EduConnect (disponibles auprès de son établissement) et créer un compte
- Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect
- Utiliser son crédit en achetant des produits culturels

### Pour les plus de 18 ans, crédit de 300 €, pour s'inscrire au pass Culture :

- rends-toi sur l'application et dépose ton dossier en quelques clics !  
<https://pass.culture.fr/nosapplications/>
- Je télécharge l'application et je m'inscris
- Une fois ton inscription terminée, tu recevras un mail immédiatement pour te confirmer que ton dossier est validé. Il te suffit ensuite de retourner sur l'app pour te créer un compte. Les 300 euros seront automatiquement crédités dessus.

## INFORMATIONS ELECTIONS

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2022, une refonte des listes électorales est opérée ainsi qu'un changement dans l'institution des bureaux de votes.

Ainsi, nous passons de 4 à 3 bureaux qui sont :

- Bureau 1: salle de la Mairie place Jean-Jaurès
- Bureau 2: salle Ferry cour de l'école primaire place Jean-Jaurès
- Bureau 3: salle de l'ancienne caserne des pompiers 1 rue de la Gare



**De nombreux changements d'affectation des électeurs auront donc lieu. Vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur avant le scrutin. Nous vous invitons à être vigilant et à vérifier sur celle-ci le bureau de vote qui vous est attribué.**

### INFLUENZA AVIAIRE MESURES DE PRÉVENTION RENFORCÉES

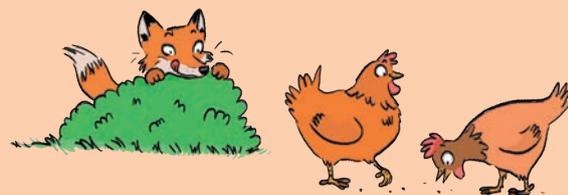


Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre la grippe aviaire : influenza aviaire.

Une fiche de recensement de volatiles quels qu'ils soient (oiseaux, canards etc...) doit être remplie par les propriétaires et déposée en Mairie ou envoyée

par mail à [urbanisme@meurchin.fr](mailto:urbanisme@meurchin.fr) Vous trouverez le document à remplir sur le site internet de la commune. À noter que cette mesure concerne les possesseurs professionnels et particuliers.

Vous trouverez cette fiche dans l'onglet INFOS/ACTUS de votre site internet de la ville de Meurchin.



Nous constatons une recrudescence de renards sur notre secteur. Si vous constatez que vos poules sont attaquées par ce prédateur, vous devez remplir un formulaire en Mairie.

Cela permettra d'analyser les attaques et agir avec les associations de chasse afin de réguler l'espèce.